



Les monnaies sociales : un outil et ses limites. Introduction générale

Jérôme Blanc

► **To cite this version:**

Jérôme Blanc. Les monnaies sociales : un outil et ses limites. Introduction générale. Blanc Jérôme. Exclusion et liens financiers: Monnaies sociales, rapport 2005-2006, *Economica*, pp.11-23, 2006. halshs-00085784

HAL Id: halshs-00085784

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00085784>

Submitted on 14 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jérôme Blanc

Introduction générale

Les monnaies sociales : un outil et ses limites

Extrait de

Jérôme Blanc (dir.),

Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, Rapport 2005-2006,

Paris : Économica, 547 p.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

LES MONNAIES SOCIALES : UN OUTIL ET SES LIMITES

PARTIE I.

JUSTIFICATIONS DES MONNAIES SOCIALES

PARTIE II.

MODALITES D'ORGANISATION

PARTIE III.

MODELES NATIONAUX, EXPERIMENTATIONS ET EVALUATIONS D'IMPACT

PARTIE IV.

LE *TRUEQUE* ARGENTIN, DE L'EMBALLEMENT A LA CHUTE

CONCLUSION GENERALE

OU VONT LES MONNAIES SOCIALES ? OU PEUT-ON ALLER AVEC ELLES ?
QUELQUES MOTS EN GUISE DE CONCLUSION

SIGLES ET ACRONYMES

SITES INTERNET

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

LES MONNAIES SOCIALES : UN OUTIL ET SES LIMITES

Jérôme Blanc

« Monnaie sociale » : voilà en apparence un bel oxymore. Il est bien plus fréquent, en effet, de dénoncer le caractère anti-social de l'argent que de reconnaître le rôle majeur et irremplaçable de la monnaie dans la constitution et la cohésion des sociétés. C'est pourtant bien de celui-ci dont il est question dans ce septième rapport *Exclusion et liens financiers*, au travers de ces systèmes locaux d'échange très particuliers qui sont de plus en plus souvent nommés, en français, « monnaies sociales ».

De façon générale, cette expression désigne un ensemble de dispositifs d'échanges de biens, de services ou de savoirs organisés par et pour des groupes humains de petite taille au moyen de l'établissement d'une monnaie interne. Depuis le début des années 1980 et le cas fondateur du système LETS de Comox Valley, dans l'île de Vancouver, au Canada, les dispositifs de ce type n'ont cessé de se multiplier dans le monde et de se différencier. Leur extension actuelle, un peu plus de vingt ans après les débuts de cette vague, est inédite au plan historique. Même s'il est très difficile d'évaluer correctement l'ampleur du phénomène, on peut dire qu'il y a, au milieu de la décennie 2000, entre un demi-million et un million d'adhérents, répartis dans plus de trois mille associations situées dans une quarantaine de pays, pour l'essentiel en Occident, en Amérique latine et au Japon.

Dans cette introduction, nous effectuons un survol général des monnaies sociales puis nous présentons la logique et, dans ses grands traits, le contenu de l'ouvrage.

1. Un survol général

1.1. De quoi parle-t-on et comment le dit-on ?

Les questions terminologiques ne sont pas innocentes. Les termes choisis circonscrivent les phénomènes observés, focalisent l'attention sur certaines de leurs facettes, orientent d'avance leur analyse. Cependant, aussi précise que soit une terminologie dans une langue, la confrontation de langues différentes rend les choses beaucoup plus incertaines. Or, dans

le champ étudié dans le cadre de cet ouvrage, il n'y a pas de règle universellement admise, sinon la diversité des usages. C'est pourquoi il n'est pas inutile de tenter d'en faire le tour. La première question que l'on peut se poser est la suivante : comment qualifier ces dispositifs de sorte qu'on les distingue clairement des monnaies nationales et des modalités courantes de l'échange ?

Une première façon de caractériser les dispositifs dont il est question dans cet ouvrage est de mettre l'accent sur ces échanges qui en sont la raison d'être. C'est ainsi que beaucoup des noms de types de dispositifs contiennent des termes relatifs à l'échange : « système d'échange local » en France, « *local exchange and trading systems* » en anglais, « *Tauschring* » en allemand, etc. Ces expressions ne fournissent cependant pas une terminologie générique.

Certaines terminologies tirent l'échange vers le troc, à partir du constat que l'organisation des échanges est parfois très différente de l'organisation monétaire courante. Les craintes de tomber sous le coup de la loi en émettant une monnaie ont aussi contribué à diffuser cette terminologie et nombreux sont les militants, les utilisateurs et les observateurs qui ont pensé et qui pensent encore ces systèmes comme une forme évoluée de troc : en français, un « troc multiréciproque » ou un « troc multilatéral » par exemple.

Au plan analytique, on ne peut admettre de continuum entre monnaie et troc, si par « troc » on entend un échange se passant de modalités de paiement et de compte un tant soit peu reconnues socialement. Or les pratiques dont il sera question dans cet ouvrage sont fondamentalement des pratiques monétaires, car elles mettent en jeu des moyens de règlement reconnus par les personnes utilisatrices et qui s'articulent sur une unité de compte spécifique. L'organisation monétaire prend soit la forme de comptes ouverts aux adhérents sur lesquels sont enregistrés, en une unité interne, les débits et les crédits correspondant aux échanges, soit de monnaies de papier circulant entre adhérents et parfois au-delà du cercle des adhérents, soit encore d'une combinaison de monnaie de papier et de monnaie scripturale. La monnaie a précisément cet avantage sur le troc de présenter des garanties pour la reproduction sociale de l'échange et, ainsi qu'il l'a été exposé ailleurs (Servet, 1999a), on peut voir les systèmes locaux d'échange comme un « *retour paradoxal de la qualité monétaire* » en ce sens que la monnaie porte en elle une forme à la fois minimale et essentielle de lien social sur laquelle peut se développer tout un ensemble de relations durables.

L'usage des termes « troc », « *trueque* », « *barter* », etc. renvoie donc davantage à un raccourci commode qu'à une réalité des échanges. La confusion est d'ailleurs progressivement levée avec la diffusion d'expressions incluant un terme lié à la monnaie et avec la tolérance dont font preuve, en général, les autorités face à l'émission de monnaie par ces dispositifs. Cette tolérance s'enracine dans le constat que les dispositifs en question ont une taille très réduite et ne développent pas une activité bancaire (laquelle doit être soumise à une procédure d'habilitation et respecter de nombreuses normes) ; leur croissance importante pourrait la remettre en question. Dans certains cas, il ne s'agit pas d'une tolérance mais d'une véritable acceptation compte tenu du respect de critères légaux précis :

aux États-Unis par exemple, il est possible d'émettre des bons locaux dès lors que leur valeur nominale dépasse l'équivalent de un dollar, que leur taille est plus petite que les billets fédéraux et que les revenus gagnés en cette monnaie locale sont déclarés au fisc.

Parmi les terminologies monétaires, certaines mettent l'accent sur la communauté d'usage de la monnaie. C'est ainsi que le terme le plus employé en anglais est « *community currency* » (« monnaie communautaire ») et les dispositifs associés sont qualifiés de « *community currency systems* » (« systèmes de monnaie communautaire ») avec pour sigle courant « CCS ». C'est autour de ce terme qu'a été fondée par Colin C. Williams (université de Leicester) la revue en ligne *International Journal of Community Currency Research*¹. C'est aussi autour de ce terme qu'ont été bâtis plusieurs sites internet importants². La référence à la communauté signale, en général, la faible taille des dispositifs ainsi qu'un mode d'organisation fermé (au sens où l'usage de la monnaie suppose au préalable une démarche formelle d'adhésion). Les traductions française et espagnole de cette terminologie sont rarement employées.

D'autres terminologies mettent l'accent sur l'articulation de ces monnaies au système monétaire en vigueur en soulignant leur complémentarité : le terme « *complementary currency* » est ainsi fréquemment employé en anglais (particulièrement par Bernard Lietaer), mais aussi par exemple en italien. L'idée de complémentarité permet par ailleurs d'envisager des dispositifs de taille relativement importante, ancrés dans des territoires davantage peut-être que dans des communautés et, de ce fait, ouverts à des non-adhérents. Elle souligne aussi que le système monétaire existant apparaît incomplet et que des complémentarités régionales ou locales sont à inventer. Le terme existe aussi en français, mais il y demeure marginal, et il n'apparaît guère en espagnol.

Les systèmes dont il est question dans cet ouvrage sont des systèmes de « monnaie locale ». Leur localisme est soit communautaire, soit territorial. Dans le cas d'un localisme communautaire, le groupe humain se définit par une association de personnes, officialisée ou informelle. Sauf exception, il ne s'agit pas d'une communauté préexistante, mais d'une construction *ad hoc* : il s'agit de la communauté de ceux qui acceptent d'intégrer l'association ou d'employer la monnaie. Le dispositif est donc organisé par et pour les adhérents de l'association. Dans le cas d'un localisme territorial, la monnaie est accessible au-delà d'une base d'adhérents : elle peut être employée dans l'espace défini par un territoire homogène comme un quartier, une commune voire une région. Le terme « monnaie locale » (« *local currency* », « *moneda local* ») apparaît cependant trop large. Il englobe en effet d'autres formes monétaires qui n'ont pas leur place dans ce livre : les monnaies de localités ou de régions sécessionnistes par exemple sont aussi des monnaies émises, dans diverses circonstances, par des collectivités locales en mal de financement. Cet ouvrage ne traite pas de ces types de monnaies locales dont l'émission est d'origine institutionnelle (municipalité, région, etc.), mais de monnaies locales dont l'émission est

¹ Voir le site <http://www.le.ac.uk/ulmc/ijcrr/>

² Voir les sites <http://www.appropriate-economics.org/> ; <http://www.complementarycurrency.org/> ; <http://www.reinventingmoney.com/>

d'origine citoyenne. Dans le cas argentin par exemple, cela a une grande importance : il ne sera pas question ici des monnaies émises par certaines provinces à partir de 1984 et qui se sont multipliées vers 2001-2002 (Zanabria, 2005), mais en revanche on reviendra longuement sur les réseaux de « *trueque* » (troc) qui sont une manifestation argentine des monnaies sociales.

Le terme choisi pour cet ouvrage est en effet « monnaies sociales ». En français et en espagnol, ce terme apparaît plus fréquent que les précédents, même s'il est assez récent (1999). Son origine est latino-américaine. Il a d'abord été employé, de façon provocatrice, par Heloisa Primavera³. Il a été par la suite diffusé dans les langues espagnole, portugaise et française notamment *via* l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire⁴. Ce terme signale une proximité certaine à l'égard de l'économie sociale et solidaire ; cette structuration de pratiques économiques non lucratives apparaît dans le monde francophone et dans le monde hispanophone et lusophone, et, sous une autre forme, dans le monde anglo-saxon où l'on parle bien davantage de « tiers secteur » comprenant le monde associatif et les fondations mais excluant les mutuelles et les coopératives. Ce terme met aussi l'accent sur l'une des facettes importantes de ces dispositifs : leur objectif d'insertion des personnes dans une communauté d'échange dotée d'un degré variable mais, en général, important de solidarité.

Les monnaies sociales ont trois principales motivations qui les démarquent souvent assez fortement de l'organisation monétaire habituelle⁵. Elles visent d'abord à localiser les transactions au sein de l'espace considéré, en privilégiant l'usage local de revenus tirés d'une production locale. Elles visent ensuite à dynamiser ces échanges au bénéfice des populations et refusent pour cela l'accumulation, la conservation et la concentration de la richesse. Elles visent enfin à transformer les pratiques et les représentations de l'échange ; cette troisième motivation justifie pleinement le terme de « monnaie sociale » plutôt que, par exemple, celui de « monnaie locale » qui apparaît comme une catégorie plus large. Cette transformation porte en particulier sur le statut des échangistes (en revalorisant les capacités productives des personnes qui ne sont pas valorisées dans le cadre du salariat ou des professions indépendantes), sur la relation établie entre les échangistes (en promouvant, par la confiance, le développement de relations interpersonnelles, depuis la convivialité jusqu'à l'amitié) et sur les règles marchandes (en établissant, par exemple, des règles de fixation des prix qui éloignent ces transactions du marché).

³ Voir, dans cet ouvrage, le texte de cette auteure.

⁴ Voir le site du chantier « Monnaies sociales » du Pôle de socio-économie solidaire de l'Alliance : <http://money.socioeco.org/fr/>

⁵ La présentation de ces motivations est approfondie dans le texte intitulé « À quoi servent les monnaies sociales ? », dans ce même ouvrage.

1.2. *Fondements et contexte historiques*

Parler de vague contemporaine de monnaies sociales suppose qu'elle n'est pas la première. Les vagues précédentes étaient balbutiantes⁶ : deux expériences de marchés équitables du travail organisées par Robert Owen (1832-34) en Angleterre⁷, un ensemble de monnaies locales, souvent fondantes, en Europe et en Amérique du Nord durant les années 1930 dans le contexte de la rareté monétaire de la Grande Dépression⁸, quelques cas de monnaies locales fondantes dans la seconde moitié des années 1950 en France et au Brésil⁹. Rares sont les expériences qui ont duré plus de deux ans, et aucune n'a duré plus de cinq ans, à l'exception du cas très particulier de la banque WIR, en Suisse¹⁰. Bien que l'expérience de Robert Owen semble proche, dans l'esprit, de beaucoup des mouvements actuels, la seule expérience fondatrice citée de façon systématique par les promoteurs de monnaies sociales du monde entier est celle de la petite bourgade autrichienne de Wörgl, en 1932-1933. Il s'agit là de l'une des toutes premières mises en œuvre locales des propositions monétaires globales de Silvio Gesell : des billets locaux sont émis dont la validité ne se poursuit au fil des mois que moyennant l'achat et le collage réguliers d'un timbre. Pour éviter de payer le timbre, on utilise la monnaie : ce petit jeu de mistigri accélère la circulation. La légende veut que la bourgade, en quelques mois, ait connu un miracle. L'expérience de Wörgl est stoppée sur demande de la banque nationale autrichienne, craignant l'émulation qu'elle commençait à produire en Autriche (Onken, 1997). Elle aura duré moins de deux ans et concerné tout au plus quelques milliers de personnes.

Le tableau est certes esquissé à grands traits, mais il illustre la nouveauté de la vague contemporaine : elle concerne beaucoup de pays, quelques milliers de « communautés », plusieurs centaines de milliers de personnes, et elle est manifestement durable, même si elle se recompose et se transforme rapidement. Des vagues précédentes, il reste un intérêt pour l'approche du proudhonien Silvio Gesell¹¹ (approche qui se manifeste dans les procédures

⁶ Voir Blanc (2000) pour un aperçu général de ces expériences.

⁷ Sur Robert Owen, ses idées et ses expériences, la source la plus récente et la plus accessible en français est sans doute le livre de Serge Dupuis (1991). Concernant les marchés équitables du travail, voir un article du même auteur paru dans l'édition 1999-2000 du rapport *Exclusion et liens financiers* (Dupuis, 1999).

⁸ Les expériences de monnaie fondante (c'est-à-dire des billets ou des comptes dont le maintien de la valeur nécessite le paiement d'une forme de taxe), destinées à accélérer la circulation monétaire, ont été beaucoup présentées mais trop souvent sans recul critique et d'une manière assez partielle (c'est le cas de la plupart des textes présents sur l'internet). Beaucoup de textes portant sur la partie monétaire de l'œuvre de Silvio Gesell mentionnent une ou plusieurs des expériences qui ont suivi, sans apporter la rigueur qui serait nécessaire à ces exposés. Il manque encore, hélas, une revue exhaustive, pertinente et non biaisée par un enthousiasme aveugle. On peut néanmoins consulter, en allemand, une très bonne présentation d'expériences historiques par Werner Onken, l'éditeur des œuvres complètes de Silvio Gesell (Onken, 1997).

⁹ Voir principalement Onken (1997).

¹⁰ La banque WIR a été fondée en 1934. Il s'agit à l'origine d'une banque gérant les transactions de ses clients (principalement des PME) en une monnaie interne, le « wir », inconvertible en franc suisse. Voir le site <http://www.wir.ch/>

¹¹ Son ouvrage principal a été traduit en français en 1948 (Gesell, 1916).

de fonte, ou « oxydation », d'un certain nombre de monnaies sociales actuelles, particulièrement en Argentine et dans les pays de langue allemande), un rapport à l'économie sociale et ses diverses manifestations dans le monde, un détachement à l'égard des mécanismes marchands et/ou capitalistes, une méfiance considérable à l'égard des institutions publiques souvent perçues comme soumises ou associées aux intérêts privés bancaires, organisateurs de la rareté monétaire et, partant, des inégalités sociales. La combinaison de ces inclinations permet d'obtenir une certaine lecture des approches théoriques et militantes contemporaines des monnaies sociales.

1.3. La vague contemporaine de monnaies sociales

La vague contemporaine de monnaies sociales commence avec la fondation, en 1982-1983, du système LETS de Comox Valley, sur l'île de Vancouver, au Canada, dans un contexte de chômage massif provoqué par la fermeture d'une industrie locale importante. Par la suite, l'appellation LETS est largement diffusée et est généralement comprise comme « *local exchange trading system* ». La nouveauté majeure de ces systèmes en fait ce que Pantaleo Rizzo (2003) appelle des « *monnaies personnelles* » ou « *monnaies multilatérales* », par opposition aux « *monnaies complémentaires* » : des systèmes purement scripturaux de crédit mutuel, dans lesquels le solde global des comptes des adhérents est toujours nul, le compte de chaque personne étant quant à lui mouvementé par ses échanges (le compte est crédité lorsqu'on « donne » et débité lorsqu'on « reçoit »). La monnaie ne préexiste donc pas à l'échange mais lui est consubstantielle. C'est ainsi que tout échange est en soi et par définition un acte de confiance : dans son partenaire et, bien sûr, dans la communauté qui abrite les échangistes. Ce n'est pas l'application d'un système de découvert bancaire dans la mesure où il n'y a pas d'institution centrale qui assure la contrepartie et dans la mesure où ce crédit est gratuit. Le modèle se répand d'abord dans les pays anglo-saxons (américains, océaniques et européens) puis, dans les années 1990, dans d'autres pays d'Europe occidentale : Allemagne (*Tauschring*), France (SEL, systèmes d'échange local), Italie (*banca del tempo*), Belgique (LETS en pays flamand et SEL en Wallonie), Pays-Bas (Noppes), etc. Autour de l'année 2000, des expériences de ce type passent à l'est de l'Europe : Pologne, Hongrie, Slovaquie... De nouveaux dispositifs émergent aussi en Asie (Corée du Sud, Thaïlande), en Amérique latine (notamment au Brésil et en Colombie, après des débuts en Argentine en 1995) et, dans une moindre mesure, en Afrique (Sénégal et Afrique du Sud).

En général, lorsqu'ils sont développés dans un pays par des groupes de personnes militantes insérées dans le tissu des pratiques associatives locales, ces dispositifs se multiplient à un rythme qui, durant deux à quatre ans, apparaît exponentiel, tiré par leurs répercussions médiatiques et l'activation des réseaux alternatifs qui les portent. Cette période de développement accéléré cède bientôt la place à un certain tassement, qui peut même tourner à l'effritement rapide lorsque, après avoir fait le tour du public qui était sensible *a priori* à ces orientations, des déceptions et des désillusions finissent par l'emporter. C'est ainsi qu'on peut interpréter les tassements intervenus dans la plupart des

pays européens depuis la fin des années 1990. Une autre interprétation, avancée par des militants, consiste à mettre en avant le renouvellement rapide des adhérents et la disparition des listes d'adhérents inactifs. Par ce brassage, les monnaies sociales auraient un impact diffus sur l'ensemble de la société.

Ces dispositifs se multiplient aussi en atteignant de nouveaux pays. Mais en se diffusant, ils se différencient : certes, par une adaptation aux conditions locales, mais aussi par l'activation d'une culture de l'expérimentation et par la prise de conscience que la monnaie est un outil malléable (ce qui ne signifie pas qu'il est aisément, et encore moins totalement, maîtrisable) que l'on peut adapter à des fins qu'il appartient aussi à la société civile de définir. Cette différenciation a produit l'émergence de quelques grands types de monnaies sociales depuis les années 1980, à côté des systèmes de type LETS : les systèmes Time dollar, nés aux États-Unis et visant notamment à stimuler une entraide sociale intergénérationnelle en rétribuant sous forme de « heures » le temps passé par des personnes à aider des malades, personnes âgées ou autres personnes en demande d'aide ; les monnaies locales de type Ithaca hour, matérialisées par des billets circulant dans un espace territorial sur une base communautaire et visant une économie locale et écologique ; les systèmes sur le type du *trueque* argentin, monnaies manuelles centrées sur des communautés *ad hoc* hiérarchisées en réseaux au sein desquels les billets peuvent être communs ou convertibles entre eux et visant moins la localisation des revenus que la lutte contre la pauvreté, etc. Des expériences pensées et organisées par des organisations non gouvernementales (ONG), parfois soutenues par des pouvoirs publics, contribuent aussi à ouvrir de nouvelles pistes.

Le mouvement des monnaies sociales a d'abord concerné les pays occidentaux et n'a atteint les pays du Sud que marginalement et à partir de la seconde moitié des années 1990 seulement. Le localisme monétaire des monnaies sociales ne peut donc pas être considéré dans son essence comme un corollaire du sous-développement puisqu'il apparaît d'abord comme accompagnant une forme d'organisation économique, sociale ou politique en vigueur dans les pays occidentaux. Plusieurs facteurs expliquent ce décalage entre Nord et Sud. D'abord, la faiblesse, au Sud, des sociétés civiles et d'organisations sociales intermédiaires, distinctes des communautés traditionnelles et indépendantes de l'État, le tout corrélé aux faiblesses de la démocratie. Ensuite, les difficultés rencontrées dans la communication et le transport, qui sont les supports de diffusion des expériences. Le développement de l'internet et de mouvements altermondialistes actifs mis en réseau a réduit quelque peu cette difficulté. Enfin, un rapport à la monnaie et à la solidarité différent de celui occidental, où la monnaie est avant tout le vecteur du marché et de l'individualisme et où les rapports sociaux communautaires traditionnels se sont largement dissous. Ces facteurs cependant ne se retrouvent pas partout au Sud de façon homogène, ce qui permet de comprendre que l'Amérique latine, de peuplement européen ou métissé, connaît une dynamique très nette de monnaies sociales d'origine endogène (Argentine, Brésil, Mexique, Chili, Uruguay...). Ailleurs au Sud, les initiatives de monnaies sociales viennent généralement de l'extérieur et non pas de l'intérieur. L'Asie, hormis le cas relativement ancien du Japon et celui, plus récent, de la Corée du Sud, reste dans une configuration où les monnaies sociales apparaissent comme une technologie importée par des ONG comme

Strohalm¹². L'Afrique demeure largement en retrait, hormis le cas sénégalais du système Doole (initié par une ONG) et le cas sud-africain.

Le développement de l'internet a, plus que tout autre facteur, favorisé l'extension rapide, parfois sur le mode des contagions, des monnaies sociales depuis les années 1990. La généralisation de l'anglais, le développement de sites et de listes de diffusion et l'organisation de conférences d'audience internationale dédiées aux monnaies sociales, son inscription dans des agendas plus larges (comme les Forums sociaux mondiaux ou continentaux), son soutien par quelques organisations non gouvernementales très actives (principalement l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire et Strohalm) ont aidé à structurer ce mouvement au plan international et à lui donner une crédibilité au sein des réseaux désormais qualifiés d'altermondialistes. Cela a conduit aussi à développer la rationalisation de ces systèmes et à présenter plus clairement les avantages que l'on pouvait trouver à en établir dans des localités du Sud. Les ONG impliquées en la matière sont conscientes de la nécessité qu'il y a à faire s'approprier l'idée par les populations visées, ce qui contraint à ne pas s'arc-bouter sur un type d'organisation ayant fait ses preuves ailleurs mais à maintenir constamment vive la recherche de nouvelles solutions. L'expertise, la recherche-action et l'étude d'impact commencent à se diffuser, en dehors des cas médiatisés de monnaies sociales – même si toutes les trois demeurent encore très limitées en comparaison avec le domaine de la microfinance traité dans les éditions précédentes des rapports *Exclusion et liens financiers*. Ainsi, le domaine des monnaies sociales, par l'activation des réseaux et des débats internationaux, perd de son caractère artisanal et devient pour partie un champ d'expérimentation systématique.

La diffusion de ces dispositifs et la pérennisation de leur dynamique a conduit à l'émergence de théoriciens emblématiques du sujet au niveau international : Thomas H. Greco (2001), dans une approche combinant communautarisme, pensée libertaire et théorie de la banque libre ; Bernard Lietaer (2001), mettant en avant la nécessité de libérer l'homme de l'organisation monétaire actuelle par le foisonnement de monnaies complémentaires ; Margrit Kennedy (1987), réintroduisant les idées geselliennes dans le contexte actuel ; Richard Douthwaite (1996, 2005), qui, sur la base d'une critique de la société fondée sur la croissance, plaide pour le « circuit court » comme mode d'organisation économique et sociale, lequel nécessite l'établissement de monnaies régionales, dont les monnaies sociales sont une première approche, etc. D'autres personnages emblématiques se sont d'abord forgé une expérience dans le domaine : Michael Linton, à l'origine du premier LETS de l'histoire et très actif dans la diffusion de l'idée¹³ ; Heloisa Primavera, l'une des figures centrales du *trueque* argentin et la seule véritablement internationalisée¹⁴, Pantaleo Rizzo (2003), à l'origine d'une expérience originale en Italie, dans les Pouilles, et

¹² Concernant Strohalm, voir, dans cet ouvrage, les textes de Stephen DeMeulenaere, de Ana Ferreira et Peter Moers, et de Henk van Arkel, Jaap Vink et Camilo Ramada. Voir aussi le site <http://www.strohalm.nl/site.php>

¹³ Voir le site de Michael Linton : <http://www.openmoney.org/>

¹⁴ Heloisa Primavera a développé des contacts notamment avec Strohalm et avec l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire. Certains de ses textes sont disponibles sur le site <http://money.socioeco.org/fr/>

passé tout à la fois à la théorisation et à l'ingénierie de dispositifs en coopération ; Stephen DeMeneulaere, qui développe des initiatives dans des communautés rurales en Asie, etc.

1.4. Monnaies sociales et économie solidaire

L'émergence des monnaies sociales dans les années 1980 précède de quelques années les premiers travaux sur « l'économie solidaire » ou la « nouvelle économie sociale », mais leur développement accéléré lui est concomitant.

Il y a dans les monnaies sociales, en dépit de leurs différences, des éléments qui les raccrochent indéniablement à la vaste dynamique des initiatives d'économie solidaire telles que Laville (1994) les présente : ce sont, la plupart du temps, des dispositifs qui mettent à distance les trois sommets du « triangle de Evers » Ce ne sont pas, tout d'abord, des systèmes d'échange purement réciprocaire, précisément parce que la monnaie intervient comme un tiers validant socialement les échanges et mettant le pur don, contre-don à distance. Ce ne sont pas, ensuite, des systèmes purement liés à des logiques redistributives dont l'ordonnateur serait une collectivité publique, parce que la plupart des dispositifs émanent de groupes de citoyens qui les mettent en œuvre de façon volontaire et autonome. Ce ne sont pas, enfin, des systèmes marchands dont la localisation constituerait la seule particularité, parce que dans la plupart des cas on introduit des règles qui mettent le fonctionnement marchand des échanges à distance. Ces idées générales n'excluent cependant pas la possibilité que certains dispositifs se rapprochent fortement de l'un de ces trois sommets du triangle, mais cela reste rare.

On peut retrouver, enfin, la dimension politique de l'économie solidaire. La communauté se construit comme espace de convivialité, d'ouverture et de débats, établissant par là les fondations d'un espace public de proximité. Le débat constant au sein d'instances souvent non formalisées est une caractéristique forte de beaucoup de modèles de monnaies sociales. C'est ainsi que les choix organisationnels procèdent de consensus propres à chaque dispositif (ou éventuellement, à un niveau hiérarchique supérieur, à chaque réseau de dispositifs) que les tensions internes présentes peuvent faire évoluer – tout autant qu'elles peuvent provoquer des dissidences, des scissions voire l'effondrement du dispositif. La courte histoire des monnaies sociales de la vague du dernier quart du XX^e siècle est pleine de ces difficultés, et l'exemple argentin tout particulièrement.

1.5. Débats

De nombreux débats agitent le monde des monnaies sociales. Ils concernent notamment des points d'interprétation de ce qui est réalisé dans ces dispositifs. On a déjà évoqué le débat dans lequel s'opposent la vision d'une forme évoluée de troc et celle d'une forme sociale de la monnaie. À propos de la monnaie, un autre débat concerne la forme monétaire : alors que par exemple Michael Linton, Keith Hart et Pantaleo Rizzo mettent

l'accent sur l'innovation radicale que représente le principe des LETS (une émission de monnaie automatique et proportionnée aux échanges) et y voient la base à partir de laquelle une société de communautés d'échanges ouvertes et éventuellement interconnectées pourrait émerger, d'autres comme Bernard Lietaer, Margrit Kennedy ou l'équipe de Strohalm préfèrent approfondir les potentialités de l'émission de monnaies plus classiques à un niveau local ou régional. Le débat concerne aussi les formes à donner aux dispositifs : forme de la monnaie, mode d'accès au crédit, incitation à la dépense, règles morales pesant sur l'échange, indépendance des dispositifs les uns par rapport aux autres ou insertion dans des réseaux interconnectés, évitement des pratiques marchandes ou tolérance, etc. Certains des textes de cet ouvrage illustrent bien cet ensemble de débats liés à la monnaie.

Il y a aussi discussion sur le rapport aux autorités et à l'organisation économique en général : alors que certains voient dans ces dispositifs une alternative globale crédible, le vecteur d'une transformation radicale de la société, rompant avec le marché et l'accumulation capitaliste et ouvrant une nouvelle ère pour l'humanité, d'autres y voient, de façon plus modeste et réaliste, des outils mobilisables pour redynamiser des localités ou restituer à des populations pauvres ou exclues du travail et de la consommation un peu de marge de manœuvre dans la vie quotidienne.

C'est ainsi que, en filigrane, se pose la question du rapport des monnaies sociales à l'exclusion et à la lutte contre elle. Cette question traverse l'ensemble des textes réunis dans cet ouvrage et elle est parfois traitée frontalement par le biais d'une étude circonstanciée. On peut ici synthétiser en trois grandes remarques ce qui ressort de la discussion.

En premier lieu, ce ne sont pas, en général, des populations très pauvres ou très exclues qui recourent aux monnaies sociales. Dans le cas argentin, par exemple, ce sont d'abord des personnes de la classe moyenne appauvrie. Dans le cas français, la proportion de chômeurs, si elle apparaît supérieure à la moyenne de la population, n'est pas à un niveau qui conduirait à penser que les SEL sont des systèmes pour les chômeurs, RMIstes, etc. De façon générale, les personnes qui recourent à ces systèmes sont plutôt bien insérées dans des réseaux de sociabilité voire de militance et, si leurs revenus ne sont pas très élevés, ils ne sont pas dans une situation de stress quotidien pour la survie matérielle. *A contrario*, l'afflux en 2001-2002, dans le *trueque* argentin, de pauvres cherchant là les moyens de la survie quotidienne, a déséquilibré les réseaux et a largement contribué à précipiter leur chute.

En second lieu, les dispositifs de monnaies sociales ne créent quasiment pas d'emplois formels et créent peu d'activités informelles pérennes ; ils ne sont donc pas des moyens crédibles de lutte contre le chômage. Leur apport en termes d'insertion est bien plutôt en amont, par la constitution de réseaux de personnes où se déploient la sociabilité et la solidarité, où l'on développe des connaissances, où l'on peut tester et améliorer des compétences, où l'on peut accéder à de multiples ressources ; le tout ne suffit pas à résoudre le problème économique mais fournit des solutions périphériques qui aident à le résoudre.

En troisième et dernier lieu, trop rares sont les cas où l'émission de la monnaie interne est couplée avec la possibilité de financement individuel ou collectif sur projets. On rejoint là les difficultés de régulation de ces systèmes que provoque la faiblesse de l'organisation

monétaire. Développer une régulation monétaire adéquate est généralement coûteux et cela suppose une bonne capacité d'ingénierie ; une banque locale coopérative semble tout à fait propre à mener cette régulation. Dans ce cas, la monnaie sociale peut être associée à un dispositif professionnel de microfinancement.

2. Originalité et contenu de l'ouvrage

Les précédents rapports *Exclusion et liens financiers* se sont fait ponctuellement l'écho de certaines dynamiques de monnaies sociales. L'édition 1999-2000 contenait six textes qui traitaient des systèmes d'échange local (SEL) français et belges, d'un dispositif italien et d'une expérience mexicaine ; un autre texte présentait une expérience qu'il n'est pas difficile de rapprocher de ce phénomène, celle des marchés équitables du travail lancés par Robert Owen en 1832-1834 en Angleterre¹⁵. L'édition 2003 incluait un texte sur l'expérience argentine¹⁶.

L'édition 2005-2006 de ce rapport est exclusivement centrée sur cette question ; en langue française, c'est une première. Cela ne veut pas dire que rien de niveau académique ou semi-académique n'a été publié sur ces questions dans les dix dernières années. On peut citer essentiellement cinq ouvrages : l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Michel Servet (1999a) et consacré aux SEL français sur la base d'un travail de recherche collectif et de terrain, l'ouvrage de Denis Bayon (1999) consacré lui aussi aux SEL français (l'auteur a fait partie du collectif de recherche dirigé par Servet), l'ouvrage de Smaïn Laacher (2003) faisant suite à un long travail sociologique d'investigation de terrain sur les SEL français, l'ouvrage de Pantaleo Rizzo (2003), d'ordre sociologique lui aussi et faisant suite à un travail de thèse enraciné dans une pratique préalable, et enfin l'ouvrage récent de Mariana Luzzi (2005), lui aussi sociologique et consacré aux dispositifs argentins¹⁷. Il reste que la connaissance de ces dispositifs en langue française demeure très limitée : pour l'essentiel, il est question des SEL français, ainsi que, du fait d'affinités linguistiques, de quelques dispositifs italiens et des dispositifs argentins. L'édition 2005-2006 du rapport *Exclusion et liens financiers* permet de combler partiellement cette lacune en présentant,

¹⁵ Voir Servet (1999b), ouvrage dans lequel les textes suivants ont été publiés : Germain Latour, « Le crépuscule de l'État ou l'économie au péril de la République » ; Étienne Perrot, « La compensation des dettes de SEL » ; Armand Tardella, « Le SEL de Saint-Quentin-en-Yvelines et la mise en place d'une monnaie fondante » ; Éric Watteau, « Les SEL en Belgique » ; Pantaleo Rizzo, « Réciprocité indirecte et symétrie : l'émergence d'une nouvelle forme de solidarité » ; Luis Lopezllera Méndez, « 'L'autre Bourse des valeurs' et la création de marchés sociaux avec la monnaie alternative « tlaloc » au Mexique » ; Serge Dupuis, « Robert Owen et le mouvement des marchés du travail en Grande-Bretagne : 1832-34 ».

¹⁶ Voir Guérin et Servet (2004), ouvrage dans lequel a été publié le texte de Laurent Montillet, « Les monnaies communautaires en Argentine : le *trueque*. Émergence, croissance exponentielle et essoufflement des mouvements de monnaies communautaires en Argentine ».

¹⁷ Nous passons ici sur les publications d'ordre non académique et sur les publications qui ne traitent que de façon partielle des monnaies sociales.

pour la première fois en langue française, une grande diversité d'analyses et de points de vue sur ces dispositifs.

L'ouvrage est structuré en quatre parties.

Partie I. « Justifications des monnaies sociales ». Cette partie présente des modes de légitimation des monnaies sociales en tentant de répondre à la question de leurs objectifs possibles et de leurs raisons d'être.

Partie II. « Modalités d'organisation ». Cette partie traite des choix organisationnels possibles, des logiques sous-jacentes et de leurs conséquences.

Partie III. « Modèles nationaux, expérimentations et évaluations d'impact ». Ces questions sont posées au travers des cas des SEL français, des banques de temps britanniques, des LETS britanniques, de la diversité des dispositifs au Japon, d'une expérimentation au Brésil et du projet Sol en France.

Partie IV. « *Le trueque* argentin, de l'emballlement à la chute ». Huit textes dressent un portrait du *trueque*, de sa croissance formidable, de son effondrement et des issues possibles en explorant plusieurs de ses facettes.

Chacune des parties de l'ouvrage est présentée par un court texte introductif. En fin de volume se trouvent une table des sigles et acronymes ainsi qu'une liste de sites internet.

BIBLIOGRAPHIE

BAYON D., (1999), *Les SEL, pour un vrai débat. Monnaies, lien social, travail, citoyenneté*, Levallois-Perret : Éditions Yves Michel, 129 p.

BLANC J., (2000), *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris : L'Harmattan, 351 p.

BLANC J., FERRATON C., (2005), « Une monnaie sociale ? Systèmes d'échange local (SEL) et économie solidaire », in : G. RASSELET, M. DELAPLACE et É. BOSSERELLE, (dir.), *L'économie sociale en perspective*, Reims : Presses Universitaires de Reims, pp. 83-98.

DOUTHWAITE R., (1996), *Short Circuit. Strengthening Local Economies for*

Security in an Unstable World, Foxhole : Greenbooks, XIV + 386 p.

DOUTHWAITE R., (2005), « Why Europe needs regional currencies », Rapport pour le Club de Vienne, mimeo, mars.

DUPUIS S., (1991), *Robert Owen, socialiste utopique (1771-1858)*, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 361 p.

DUPUIS S., (1999), « Robert Owen et le mouvement des marchés du travail en Grande-Bretagne : 1832-1834 », in : J. M. SERVET, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris : Economica, pp. 65-72.

- GESELL S., (1916), *L'ordre économique naturel*, trad. fr. de la 8^e éd. all., Paris : Marcel Rivière, 1948, 402 p.
- GRECO T. H. Jr., (2001), *Money : Understanding and Creating Alternatives to Legal Tender*, White River Junction (Vermont) : Chelsea Green Publishing.
- GUERIN I., SERVET J.-M., (dir.), (2004), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2003*, Paris : Economica, 693 p.
- KENNEDY M., (1987), *Libérer l'argent de l'inflation et des taux d'intérêt. Créer un moyen d'échange que tout le monde puisse utiliser et qui protège la Terre*, trad. fr., Genève : Éditions Vivez Soleil, 1996, 155 p.
- LAACHER S., (2003), *Les SEL. Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris : La Dispute, 171 p.
- LAVILLE J.-L. (dir.), (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris : Desclée de Brouwer, 343 p.
- LIETAER B., (2001), *The Future of Money*, Londres : Random House.
- LUZZI M., (2005), *Réinventer le marché ? Les clubs de troc face à la crise en Argentine*, Paris : L'Harmattan, 198 p.
- ONKEN W., (1997), *Modellversuche mit sozialpflichtigem Boden und Geld*, Lütjenburg : Fachverlag für Sozialökonomie, 67 p.
- RIZZO P., (2003), *L'économie sociale et solidaire face aux expérimentations monétaires. Monnaies sociales et monnaies multilatérales*, Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 223 p.
- SERVET J.-M. (dir.), (1999a), *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local*, Paris : Seuil. 344 p.
- SERVET J.-M. (dir.), (1999b), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris : Economica, 434 p.
- ZANABRIA M., (2005), « Les monnaies parallèles d'État, un mariage de convenance », Colloque international « Trabajo, conflictos sociales e integración monetaria : América Latina en una perspectiva comparada », Universidad Nacional de General Sarmiento (UNGS) – Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UNGS, 11-13 octobre.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GENERALE	
<i>Les monnaies sociales : un outil et ses limites</i> , par Jérôme Blanc	11
PREMIERE PARTIE : Justifications des monnaies sociales	25
<i>Introduction</i>	27
Jérôme Blanc	
<i>À quoi servent les monnaies sociales ?</i>	31
Massimo Amato	
<i>Qu'est-ce que la monnaie ? Réflexions sur l'enjeu de l'institution monétaire</i>	43
Luca Fantacci	
<i>Qu'est-ce que la monnaie ? La question de la complémentarité à partir des institutions historiques de la monnaie occidentale</i>	59
Bernard Lietaer	
<i>Des monnaies pour les communautés et les régions biogéographiques : un outil décisif pour la redynamisation régionale au XXI^e siècle</i>	73
Margrit Kennedy	
<i>Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires ? Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles</i>	99
Thomas H. Greco Jr.	
<i>Réinventer l'argent : un remède à l'exclusion financière</i>	121
Keith Hart	
<i>Richesse commune : construire une démocratie économique à l'aide de monnaies communautaires</i>	135
Valérie Demers et Corinne Gendron	
<i>Finance solidaire et monnaies sociales : entre solidarité et réforme de l'économie</i>	153

DEUXIEME PARTIE : Modalités d'organisation	167
Introduction	169
Jérôme Blanc	
<i>Choix organisationnels et orientation des dispositifs de monnaies sociales</i>	173
Pantaleo Rizzo	
<i>Le système multilatéral : gestion sociale et gestion multilatérale</i>	197
Henk van Arkel, Jaap Vink et Camilo Ramada	
<i>Méthodes pour le succès des monnaies complémentaires</i>	213
Stephen DeMeulenaere	
<i>Les systèmes de monnaie complémentaire : des anciennes origines à une réponse moderne au problème de l'exclusion</i>	229
TROISIEME PARTIE : Modèles nationaux, expérimentations et évaluations d'impact.	245
Introduction	247
Catherine Lenzi	
<i>L'enquête nationale sur les systèmes d'échange locaux (SEL) en 2004 : éléments d'analyse</i>	253
Catherine Lenzi	
<i>Le temps des femmes comme richesse collective et expression citoyenne : l'expérience des systèmes d'échanges locaux (SEL)</i>	281
Colin C. Williams	
<i>Le rôle de l'économie sociale face à l'exclusion sociale : quelques leçons des local exchange and trading schemes (LETS)</i>	305
Gill Seyfang	
<i>Consacrer du temps à la construction de la communauté ? Une évaluation des banques de temps comme outil d'inclusion sociale</i>	323
Yasuyuki Hirota	
<i>Les expérimentations de monnaies locales au Japon : les monnaies au service de l'uchi</i>	339
Ana Ferreira et Peter Moers	
<i>Le projet Fomento à Fortaleza</i>	355
Celina Whitaker et Pascale Delille	
<i>Le projet Sol : pour retrouver le sens des valeurs</i>	383

QUATRIEME PARTIE : Le trueque argentin, de l'emballement à la chute	395
Introduction	397
Laurent Montillet	
<i>Et pour quelques crédits de plus... ..</i>	<i>401</i>
Jeff Powell	
<i>Capitalisme insignifiant, capitalisme en perfectionnement ou post-capitalisme ?</i>	
<i>Enseignements des expériences argentines de troc</i>	<i>423</i>
Susana Hintze	
<i>La construction médiatique du trueque en argentine.....</i>	<i>443</i>
Mariana Luzzi	
<i>La trueque face à l'État, l'État face au trueque : des rapports complexes</i>	<i>459</i>
Lucie Gémonet	
<i>La diffusion et l'apprentissage de valeurs propres aux clubs de trueque : discours et pratiques</i>	
<i>des adhérents du club San Javier Solidarios</i>	<i>469</i>
Pierre Olivier Salles	
<i>Entre survie et engagement politique, les avatars du projet militant du trueque argentin</i>	<i>481</i>
Georgina M. Gómez	
<i>La RTZO, ou « Réseau de troc de la zone Ouest », partenaire de l'économie locale.....</i>	<i>497</i>
Heloisa Primavera	
<i>Le projet Colibri : un rayonnement de l'économie solidaire ?</i>	<i>513</i>
CONCLUSION GENERALE	
<i>Où vont les monnaies sociales ? Où peut-on aller avec elles ? Quelques mots en guise de</i>	
<i>conclusion, par Jérôme Blanc.....</i>	<i>535</i>
SIGLES ET ACRONYMES.....	539
SITES INTERNET	543
TABLE DES MATIERES	545

Rapport Exclusion et liens financiers 2005-2006

Monnaies sociales

Ce septième rapport rassemble près de trente textes sur ces dispositifs, parmi lesquels on connaît, en France, les SEL. Ce sont des systèmes locaux d'échange articulés autour d'une monnaie spécifique et qui visent des objectifs d'ordre socio-économique. Ce livre porte sur eux un regard comparatif et international. Leur dynamique remonte aux années 1980. Ils sont aujourd'hui présents dans une quarantaine de pays et un demi-million à un million de personnes y participent. Cet ouvrage comprend quatre parties. La première présente un ensemble d'arguments justifiant le recours à de tels dispositifs. La deuxième s'interroge sur les modalités de leur organisation et sur les conséquences des choix en la matière. La troisième présente un ensemble d'expériences et de modèles ainsi que des évaluations d'impact socio-économique. La quatrième est consacrée à l'extraordinaire cas argentin. L'ensemble constitue le premier livre de langue française qui présente un panorama aussi large sur cette question.

Les rapports *Exclusion et liens financiers* constituent une contribution à l'observation de l'économie solidaire en émergence et se situent à la croisée des chemins de la réflexion et de l'opérationnel. Ils s'adressent aux acteurs de terrain de la lutte contre les exclusions (associations, collectivités locales, décideurs publics, etc.) – mais aussi aux chercheurs et à l'ensemble de la communauté financière – par les questions de responsabilité sociale de la finance qu'ils posent et par les initiatives qu'ils donnent à connaître et analysent.

*

* *

Jérôme Blanc est maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2 et chercheur au LEFI (ex-Centre Walras). Il a participé à l'ouvrage collectif sous la direction de Jean-Michel Servet, *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local* (Paris : Seuil, 1999) et a publié *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire* (Paris : L'Harmattan, 2000).

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien de la Mission recherche de La Poste et grâce au programme ECOS-Sud A03H02 intitulé « La fragmentation monétaire argentine : des fondements de la crise monétaire aux conditions d'un développement local et régional ».